

■ 04.95.76.20.60
 <u>Secrétariat du Maire</u>

Propriano, le 27 juin 2018

Monsieur Raphael COLONNA D'ISTRIA La Piuvanaccia 20167 APPIETTO

Lettre recommandée avec avis de réception N° 2C 127 928 8408 9

Nos références: PMB/N° 18/049

Objet : Enquête publique ayant pour objet le classement en station de tourisme de la Commune de Propriano.

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Faisant suite à votre courrier en date du 25 juin 2018, relatif à l'affaire citée en objet, nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint les réponses de la Commune à votre P.V. de synthèse.

Vous en souhaitant bonne réception et restant à votre entière disposition, nous vous prions de croire, Monsieur le Commissaire Enquêteur, à l'assurance de nos sentiments distingués.

Le Maire

Paul-Marie BARTOLI

MAIRIE DE PROPRIANO



፭ 04.95.76.20.60 Secrétariat du Maire

Propriano, le 27 juin 2018

CLASSEMENT EN STATION DE TOURISME DE LA COMMUNE DE PROPRIANO REPONSE AU PV DU COMMAISSAIRE ENQUETEUR

Les observations du public

A. Les observations sur le registre papier :

Nous avons pris note qu'il n'y a eu aucune observation.

B. Les observations sur le registre dématérialisé :

Concernant **l'unique** observation, nous considérons comme fondée la proposition de réaliser des promenades pour piétons ; à cet effet la Commune, dans le cadre de Projets Européens, a déjà réalisée le secteur N° 1 d'itinéraires pédestres de liaison et espère poursuivre avec les secteurs 2 et 3 dès que les financements de l'U.E lui seront accordés.

Veuillez trouver ci-joint le dossier relatif aux itinéraires pédestres.

En ce qui concerne la deuxième partie, de **l'unique** observation, relative aux réseaux d'eaux pluviales, nous estimons qu'il aurait été judicieux qu'elle soit exprimée lors de l'enquête publique conjointe relative au P.L.U. et au zonage d'assainissement des eaux pluviales qui s'est déroulée du 5 février 2018 au 13 mars 2018.

Toutefois, nous estimons qu'il est, techniquement voir administrativement, impossible de prolonger les réseaux jusqu'à la mer, en raison notamment du positionnement des bassins de décantation.

De même pour d'évidentes raisons de sécurité, il n'est pas envisageable « de cacher » en les obturant par exemple par des grilles, les exutoires.

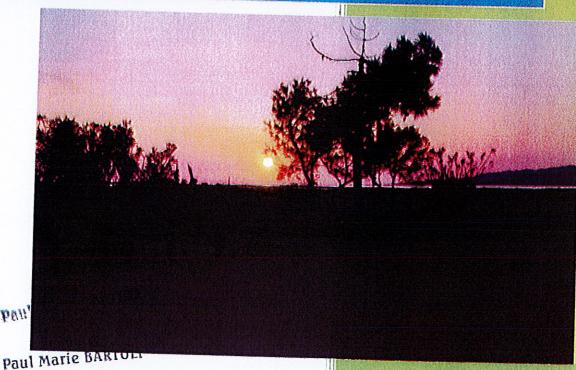
Le Maire

Paul-Marie BARTOLI

DEPARTEMENT DE CORSE DU SUD

Commune de PROPRIANO

REALISATION D'ITINERAIRES PEDESTRES DE LIAISON VILLE-PORT



pall





Emergence Consultants en Amenagement Agence de **dé**veloppement local Emergence

Dossier de financement

Agence de consultants en aménagement au service des Collectivités et des porteurs de projets el: 0630 085 039 -Mail: emergence.consultant@gmail.com

Commune de PROPRIANO

PROJET DE MISE EN PLACE D'ITINERAIRES PEDESTRES DE LIAISON VILLE - PORT

PRESENTATION

Propriano est une commune littorale du sud de la Corse, située à mi-chemin entre la capitale historique d'Ajaccio et les pôles de l'extrême sud, Bonifacio et Porto Vecchio.

Elle est organisée autour de ses deux ports de commerce et de plaisance.

Face à la Sardaigne, et au delà aux grandes métropoles du Maghreb, et proche des côtes de l'Italie continentale, Propriano constitue un point important de liaison maritime et une interface stratégique entre les transports maritimes internationaux et la desserte régionale terrestre.

Le port s'est progressivement imposé comme le principal lieu d'échanges maritimes pour le sud du département, en liaison étroite avec la capitale Ajaccienne.

Eté comme hiver, les rotations des ferrys et des cargos rythment la vie de la station balnéaire.

Dans le domaine de la plaisance, l'extension du port permet d'accueillir des résidents à l'année et une forte fréquentation d'unités de moyen et fort tonnage.

Autant dire que l'identité de Propriano est indissociable de sa façade maritime.

La forte dynamique de développement économique et touristique portée par la municipalité est à la hauteur des ambitions de faire de Propriano le principal centre d'échanges de l'extrême sud.

Cela passe toutefois par une structuration spatiale et une organisation urbaine qui ne peut s'exonérer d'une réflexion sur les déplacements.

L'enjeu majeur est de tourner le port vers la ville et pour cela associer d'une part l'espace portuaire à la vie locale et micro régionale, et d'autre part créer les conditions d'une communication et d'une accessibilité qui feront du port un lieu de vie et d'échanges culturels et sociaux.



LE PLAN DE DEPLACEMENT URBAIN DE LA COMMUNE

Intégrer le port à la ville, implique en premier lieu que cet équipement ne soit pas générateur de nuisances pour la population urbaine, comme cela est pourtant le cas lors des arrivées et des départs des bateaux qui occasionnent dans la ville des embouteillages importants, voire en période d'été des blocages de la circulation.

L'espace portuaire doit d'autre part se prêter à une utilisation diversifiée et une fréquentation non plus motivée simplement par l'embarquement ou le débarquement des passagers mais par un désir d'investir ces lieux pour en faire une vitrine des richesses et des potentialités du territoire.

Réussir cette opération de greffe urbaine et lui donner une chance de réussir implique que la démarche d'organisation spatiale concerne l'ensemble du périmètre urbain en prenant en compte les différentes fonctions de la ville et ses conséquences réciproques.

La commune va dans ce but initialiser dans le courant de l'année 2012 une démarche de Projet Urbain.

Mais cela passe dans un premier temps par l'amélioration de l'accessibilité du site.

Pour atteindre cet objectif, la commune souhaite s'engager dans la mise en place d'un véritable plan de déplacement urbain (PDU) centré sur le port et irrigant les différents quartiers de la ville.

Sont concernés par ce plan les déplacements motorisés et les déplacements pédestres.

Trois volets composent cette étude multimodale de déplacements :

- L'amélioration de la circulation automobile
- La mise en place d'un réseau de déplacements pédestres
- La mise en place d'un service de transports en commun adapté à la configuration de la ville.

Amélioration de la circulation automobile

Sont visés particulièrement les véhicules individuels et les poids lourds. Il s'agit de canaliser vers le port et à travers la ville les flux de circulation issus des deux entrées principales de Propriano. Cela passe par des mesures d'organisation des axes empruntés :



- > Identification et libération des emprises des axes principaux
- Signalisation adaptée
- Information en temps réel ascendante et descendante

Dans le cadre du programme européen de coopération transfrontalière Italie-France "Maritime" 2007-2013, la commune de Propriano a été éligible au projet "INFOMOBILITA INTERMODALE INTERREGIONALE" désigné sous l'acronyme 3i plus, qui répond à ces trois préoccupations



Schéma d'aménagement lié au programme 3i+

Seront notamment prévus des panneaux à messages variables (PMV), une signalètique directionnelle adaptée et une signalisation routière garantissant la fluidité du trafic.

Le dossier en cours de finalisation sera soumis à appel d'offres dans le courant du mois de

La mise en place d'un service de transports en commun adapté à la configuration de la ville.

La commune de Propriano étudie actuellement les conditions de mise en place d'un service public de desserte de la ville et de ses hameaux par des transports collectifs de taille adaptée aux besoins de chaque secteur.

Ce service sera particulièrement adapté aux personnes à mobilité réduite et aux personnes agées

Les résultats de cette étude devraient être connus durant l'année 2012.

La mise en place d'un réseau de déplacements pédestres

Un point fort de ce schéma de déplacement multimodal réside dans la mise en place d'un maillage de cheminements pédestres à travers la ville et ses hameaux dont l'attrait et la convivialité inciteront à préferer ce mode de déplacement à chaque fois que cela sera possible pour rejoindre la destination centrale du port de commerce, ou, à partir du port de commerce, les différents points de la ville

La démarche environnementale affirmée par ce projet sera confortée par une préoccupation relative à la santé publique car ces parcours seront complètés par des équipements de parcours de santé.

Orientés selon trois directions cardinales que sont les entrées est et ouest de la ville et une pénétration perpendiculaire à la côte vers les zones commerciales, économiques, sportives et culturelles, ces parcours traversent des zones de stationnement ou peuvent être parqués les véhicules.

La longueur cumulée des itinéraires est de 7.2 km.

La convergence vers le port de commerce affirme et accentue la volonté d'attirer vers l'intérieur le rayonnement du port et d'en faire une destination de vie et d'activité sociale et culturelle autant qu'économique.

Pour des raisons d'identification des sites et de phasage éventuels, la présentation de ces parcours est divisée en trois secteurs :

Les fonctions des parcours :

- Itinéraires de liaison

Ces parcours irriguant les différents points stratégiques de la ville ont une fonction première de liaison et de communication entre ces lieux et le port de commerce. Ils sont le prolongement terrestre des itinéraires maritimes.

- Parcours de santé

La mise en place des équipements permettra la double utilisation des itinéraires sans géner l'accessibilité aux personnes à mobilité réduites à chaque fois que cela sera possible.

Vue d'ensemble des trois secteurs



Secteur n°1 dit "du stade" (jaune) - 2 795 ml

Il s'agit d'un tracé en zone urbaine qui a pour origine les quartiers commerciaux de Vigna Majo et de Santa Giulia.

Le cheminement traverse le Parc de sports, le futur quartier urbain de Vigna Majo et, par le chemin départemental n°31, rejoint le bord de mer au Parc de stationnement du "Mancinu". Il suit le littoral pour rejoindre les installations du port de plaisance. Il emprunte la promenade du bord de mer réalisée dans le cadre de l'aménagement du port de plaisance et aboutit au port de commerce.

Il s'agit d'un parcours trés agréable au panorama magnifique

Jusqu'à sa jonction avec le littoral, le parcours sera tracé sur des terrains dont la commune s'est assurée la maîtrise dans le cadre de leur ouverture à l'urbanisation. Sur cette partie il sera réalisé en tuf stabilisé

Dans sa partie littorale, il sera constitué d'une partie en caillebottis de bois entre le parking de Mancinu et le mail du port de plaisance qui offrira sur le reste du tronçon un support minéralisé.



Le secteur n°1 du Stade

Secteur n°2 dit "de Baracci" (bleu) - 1 653 ml

Le secteur n° 2 se greffe sur le parcours n°1 au niveau du cimetière. Il se poursuit le long du littoral et de la RN 196 pour desservir l'entrée est de la ville. et le quartier des Cannes sur la

commune d'Olmeto. Il a son origine sur la plage de Baracci. Au sortir de la plage, il emprunte dans sa totalité un itinéraire minéralisé. Seul le tronçon situé entre la plage et l'hôtel Roc e Mare fera l'objet d'un élargissement en tuf stabilisé. Il est relié au port par un tronçon commun du parcours n°1.



Le secteur n°2 de Baracci

Secteur n°3 dit "de Capu Laurosu" (orange) - 2 751 ml

Cette section, la plus longue, dessert les quartiers ouest de la ville, notamment l'hôtel Arena Bianca et le quartier social de paratella ainsi que la future zone d'urbanisation de Turiciola.

De nombreuses personnes de ces quartiers utilisent cet itinéraire par le chemin départemental, ce qui n'est pas sans poser des problèmes de sécurité.

Il suit la bande littorale et s'inscrit pour une bonne partie dans un maquis bas de genêts et plantes méditerranéennes maritimes.

Une partie de ce parcours (400 ml environ) a été réalisée à l'occasion de l'aménagement du parking du Lido, espace paysager de bord de mer en bois, ganivelles et tuf.

L'ensemble de ce tronçon sera traité de la même façon. Il pourra d'autre part avoir un rôle protecteur en constituant une limite infranchissable pour un véhicule entre la route départementale et l'espace plage inscrit à l'inventaire Natura 2000 et contenant des espèces protégées.





Le Lido - Vues du tronçon de parcours de santé réalisé



Le secteur n°3 de Capu Lauroso



Données techniques

Structure

Sur les trois secteurs, la structure des parcours pourra être de deux natures :

- 1. Le parcours utilise un itinéraire minéralisé existant : Il pourra s'agir de trottoirs, d'allées promenades (Mancinu, port) ou de traversée de voies ou de parcs de stationnement. Sur ces parties, l'intervention consistera à mettre en place une signalétique adaptée, horizontale sous forme de peinture, ou verticale, à l'aide de panneaux d'orientation
- 2. Le parcours doit être créé ou emprunte des parties non revêtues telles que le tronçon du lido : Toutes ces parties à créer ou à aménager seront traitées en tuf stabilisé

Préparation : Les emprises seront libérées sur une largeur de 3 ml. La largeur réelle du parcours sera de 2 ml. Le tracé sera nivelé. Le fond de forme sera décaissé sur une épaisseur de 0.15m.

Il sera nécessaire par endroits de soutenir le parcours avec un enrochement de moyenne dimension qui ne dénaturera pas le site.

Le fond de forme recevra un géotextile anti contaminant.

Le corps du parcours sera constitué d'une couche de tuf qui aura été préalablement stabilisé à la chaux vive.

Il pourra en certains points y être ajouté un liant à la chaux à raison d'environ 3 à 4 % afin d'améliorer sa cohérence. Le tout sera nivelé et compacté.

Les accotements seront nivelés. Des exutoires pour l'évacuation de l'eau de ruissellement seront ménagés aux endroits adéquats

- 3. Fonction parcours de santé : Les éléments du parcours de santé seront implantés de façon à ne pas géner une utilisation linéaire du parcours dans un simple but de liaison.
- 4. Accessibilité : Comme cela est dit ci-dessus, plusieurs tronçons seront utilisables par des personnes à mobilité réduites. Ces tronçons intéresseront les trois secteurs.

Estimation de la dépense



ESTIMATION PREVISIONNELLE

mars-12	7	FST	ESTIMATION GLOBALL	11400			
DESIGNATION DES POSTES	ח	a	P.U.	Total HT	1	PAR SECTEUR	1
					Jaccient	secteur 2	Secteur 3
installation et signalisation de chantier	ц	1,00	1 450,00	1450.00	400 00	00 007	
Dáhronceaillean an thorne and lies and						400,00	650,00
organise, abattage et dessouchage d'arbres	m ₂	10 800,00	1,80	19 440,00	5 400,00	5 400 00	8 540 00
Terrassement en déblai/remblai à la mini pelle	- 1						0000
		4 400,00	14,00	61 600,00	14 000,00	14 000,00	33 600 00
Réglage du fond de forme	2						
	7111	13 200,00	3,80	50 160,00	11 400,00	11 400,00	27 360.00
Fourniture et pose de géotextile sur 2,00ml de large	-						
000	ZIII	8 800,000	2,90	25 520,00	5.800,00	5 800,00	13 920 00
Mise en œuvre de tuff traité à la chaux réglage et compagne	-						
and the second s	-	2 920,00	32,00	93 440,00	21 120,00	21 120.00	51 200 00
Fourniture et mise en oeinvre d'ensachament							24 200,00
STUBLIST OF THE STATE OF THE ST	m3	150,00	130,00	19 500,00	3 900.00	000	15 600 00
Talutage des narois						2015	DO,000 CT
	E	4 400,00	3,30	14 520,00	3 300.00	3 300 00	7,000
Fourniture et mise en place de constant de						00,000	7 320,00
merce de ganivelles de 0,50m de hauteur	E	1 860,00	20,00	37 200,00	0.00	000	20 000 50
Clôture en property of the state of the stat						0,00	3/ 200,00
cocare en privates de charalgnier et grillage à mouton h=1,00m	ш	400,00	25.00	10,000,00	2 500 00	00 0010	
Barrière de chaichtean an aiceimichtean an aiceimichtean an aiceimichtean an aiceimichtean an aiceimichtean an					2,000,000	2 500,00	5 000,00
haute of notes in vertically secured as a consontale on partie							
	E	2 120,00	25,00	53 000,00	7 500,00	5 500,00	40 000 OD
Mobilier parcours de santé	ı			74.0			
	_	1,00	30 000,00	30 000,00	10 000,00	5 000,000	15 000,00
				35	The state of the s		

415 830,00 85 320,00 74 420,00 256 090,00

469 887,90 96 411,60 84 094,60 289 381,70 513 749,65 105 411,15 91 944,42 316 394,07

33 291,70

9 674,60

11 091,60

54 057,90

Honoraires techniques (AMO, maîtrise d'œuvre, SPS...) ht
TOTAL GENERAL hors taxes
TOTAL GENERAL T.T.C.

TOTAL TRAVAUX hors taxes